

Les premiers succès du combat contre l'excision



Kenya © Maasai Aid Association

A l'occasion de la Journée Internationale de tolérance zéro envers les mutilations génitales féminines, un colloque organisé à Genève a montré les premiers succès obtenus dans le combat contre l'excision.

Par **Fabienne Bugnon**, directrice de l'Office des droits humains, Genève

C'est dans le cadre d'un colloque qui s'est tenu à l'Université Dufour, le 5 février 2010, que la parole a, cette année, été donnée plus particulièrement aux hommes. Souvent considérées comme des « affaires de femmes », car elles sont perpétrées par les femmes, les mutilations génitales féminines (MGF) concernent aussi les hommes et leur rôle en faveur de leur éradication est très important et mérite d'être relayé.

Qu'ils soient pères, frères, époux, chef de village, chef d'Etat ou dignitaire religieux, les hommes ont un rôle décisionnel important dans de nombreuses ethnies où sont pratiquées les MGF. Ils peuvent également participer au rejet de fausses croyances, assimilant les MGF à un devoir religieux, mais aussi moral, puisque l'argument si souvent répété dans le cadre de la persistance des MGF est le désir pour les hommes d'épouser une femme vierge au mariage et qui ne sera pas tentée par des relations adultérines. En s'opposant à cette tradition, les hommes participeront à la libération des femmes et au rejet de cette pratique.

Des paroles qui portent

Anthropologue de formation, le Professeur **Abdoulaye Sow** de l'Université de Nouakchott en Mauritanie a expliqué que, devenu père d'une petite fille en 1997, il a interdit à sa femme de la faire exciser, tant qu'il n'aurait pas été convaincu de la légitimité de cette pratique culturelle. C'est grâce à ses nombreuses recherches menées avec des étudiant-e-s en Mauritanie, mais aussi en France et à Fribourg, qu'il acquiert la conviction que les arguments culturels et religieux fondant cette pratique sont faux. Il les déconstruit petit à petit, sauvant ainsi sa fille et de nombreuses fillettes de Mauritanie et de pays voisins. Ces travaux sont aujourd'hui utilisés dans plusieurs pays

d'Afrique et permettent de participer à l'éradication des MGF.

Médecin et député au Mali, le Dr **Oumar Mariko**, a, quant à lui, choisi la voie politique. S'engageant pour les élections présidentielles, il a annoncé sa volonté de mettre fin à la pratique des MGF dans les plus brefs délais. Sensibilisé à cette question par des petites patientes mortes d'hémorragie, suite à des MGF, le député milite actuellement pour qu'une loi interdisant la pratique soit promulguée dans son pays. A ce jour, 17 pays d'Afrique ont adopté des lois interdisant les MGF.



Une formation de trois jours sur l'accouchement. © Maasai Aid Association

La parole a ensuite été donnée à plusieurs **jeunes Somaliens vivant en Suisse** et menant des actions dans leurs familles et au sein de leurs communautés pour permettre l'abandon des MGF dans leurs pays, mais aussi au sein des diasporas.

Sur le terrain à Genève et en Afrique

Depuis trois ans, suite à une motion du Grand Conseil, le canton de Genève s'est doté d'un comité de pilotage chargé de proposer un projet de prévention des MGF pour les femmes résidentes à Genève. Celui-ci, composé de services de l'administration et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales vient de rendre compte de ses travaux au Conseil d'Etat.

La prévention est menée sur trois axes :

- La sensibilisation des professionnel-le-s de la santé.
- La sensibilisation des populations concernées résidentes à Genève.
- Le soutien dans les pays concernés à des projets d'information et de reconversion des exciseuses par le biais des fonds de la solidarité internationale. Actuellement, des projets sont soutenus par le Canton de Genève au

Mali, au Soudan, au Kenya et en Mauritanie.



La reconversion des exciseuses. © Maasai Aid Association

Outre le fait que ce travail réponde aux préoccupations des député-e-s manifestées lors du dépôt de la motion « sur l'excision », il permet également de donner suite aux observations du Comité de la Convention pour l'élimination des discriminations faites aux femmes qui recommande régulièrement à la Suisse de mieux prendre en compte les difficultés des femmes migrantes.

L'objectif est triple :

- Permettre aux femmes concernées d'avoir accès à l'information et aux soins et diminuer au maximum le risque que des petites filles soient excisées à l'occasion d'un retour au pays.
- Informer et sensibiliser les médecins et le personnel médical pour s'assurer une prise en charge adéquate des ces femmes.
- Soutenir financièrement les ONG africaines qui luttent sur le terrain pour faire reculer cette pratique.

Les organisateurs

L'Organisation des Nations Unies a décrété la journée internationale de tolérance zéro envers les mutilations génitales féminines en soutien avec le travail extraordinaire mené par de nombreuses ONG, mais en particulier celui du Comité interafricain contre les pratiques néfastes affectant la santé des femmes et des fillettes (CIAF) qui travaille depuis plus de 25 ans, dans 28 pays d'Afrique, pour tenter de mettre fin à ces pratiques culturelles discriminantes et mutilantes.

Pour la quatrième année consécutive, l'Etat de Genève, par le biais de l'Office des droits humains prend part à cette commémoration avec trois partenaires, le CIAF, l'Union interparlementaire et l'Organisation internationale pour les migrations. Ces trois organisations gouvernementales et non-gouvernementales ayant un siège à Genève peuvent compter sur l'appui du canton pour utiliser une tribune lors de cette journée internationale de commémoration.